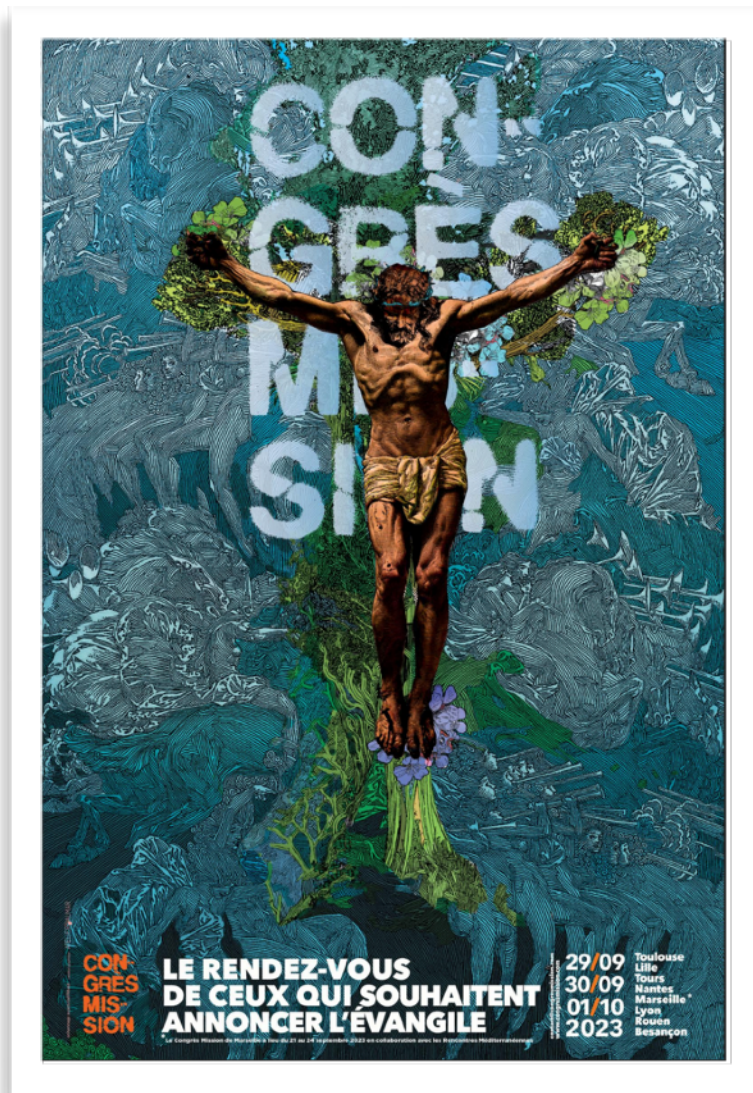


ÉCHOS

L'Église catholique
en Escaut et Sensée

9 juillet 2023

OFFRE PROMOTIONNELLE



Participez à CONGRÈS-MISSION
les 29, 30 septembre et 1er octobre 2023 à Lille

29 € au lieu de 39 €
Pour une inscription avant le 14 juillet

Les samedi et dimanche, des bus gratuits seront à votre disposition pour aller à Lille

LE CONGRÈS MISSION rassemble des milliers de chrétiens une fois par an pour réfléchir à la question toujours nouvelle :

«*Comment proposer l'Évangile à la société actuelle?*».

Chacun est invité à participer à des ateliers, des conférences, des tables rondes, aux messes du jour, à des concerts, des spectacles, un village de stands, des buvettes, et à partager sa foi...

Les objectifs de ce congrès ?

_ **Susciter un grand enthousiasme**, renouveler son zèle et son élan missionnaire, éprouver la vitalité de l'Évangile.

_ **Donner des clés et de nouvelles idées** pour annoncer l'Évangile.
Découvrir et faire connaître les initiatives locales.

_ **Créer un grand réseau** sur toute la France pour s'édifier, s'encourager, créer des synergies.
Rencontrer des chrétiens de la France entière qui partagent l'urgence de la mission.

9 diocèses seront particulièrement attendus à Lille pour l'occasion : Lille, Arras, Cambrai Beauvais, Soissons, Amiens, Reims, Chalon et Tournai.

Nous vous invitons à venir en groupe, afin que l'expérience en soit encore plus fructueuse.

Quelques nouveautés sont au programme de cette année, en particulier **une journée pour les couples** qui souhaitent être missionnaires le vendredi et **un banquet de l'amitié** le samedi, ainsi que des propositions artistiques tout au long du week-end.

Inscrivez-vous

Toutes les informations sur Congrès-Mission

Les prêtres et l'assistante de doyenné à votre écoute

Éric Boutrouille : 06 43 40 62 72

Laurence Comble : 06 74 74 91 45

André Benoît Drappier : 06 76 00 78 10

Sébastien Kaneza : 06 20 31 80 89

Fabrice Lemaire : 06 20 34 54 87

Les JMJ : l'occasion pour les jeunes de renforcer leur Foi

Nous nous appelons Héloïse (23 ans, en 5ème année de médecine) et Amélie (20 ans, future ingénieure) et nous habitons Arleux. Nous nous préparons à partir aux Journées Mondiales de la Jeunesse (JM) à Lisbonne du 19 juillet au 07 août 2023.



C'est en participant aux JMJ à Cracovie en 2016 que moi, Héloïse, j'ai fait la découverte d'une autre vie spirituelle qui m'a remotivée et fait grandir ma Foi. Et cette participation a donné envie à ma sœur de vivre cette expérience. Nous participerons aux JMJ de Lisbonne sur le thème « Tapas et Service de Dieu ». Nous passerons par Lourdes, Viveio, Saint Jacques de Compostelle, Vila Real et une semaine à Lisbonne, du 1er au 6 août, en présence du Pape François.

Nous pensons que les JMJ permettent de vivre sa Foi en étant plus proches des jeunes et des prêtres. Les rencontres sont riches sur le plan spirituel et de belles amitiés se nouent au cours de cette expérience de vie. Pendant les JMJ, on pourrait craindre d'être coupés du monde, mais en fait nous serons en communion avec tout le monde, tant le nombre de nationalités différentes est important. Nous pensons que le chemin dans la Foi est épanouissant et qu'il faut en profiter, au moment de la jeunesse, pour se ressourcer dans la Foi.

Pendant ce voyage, nous porterons dans nos prières toutes vos intentions que vous voudrez bien nous confier. Enfin, nous lançons un appel à tous les jeunes, n'hésitez pas à vous engager dans cette voie, vous vivez une véritable expérience humaine et de Foi !

Héloïse et Amélie

En effet Héloïse et Amélie porteront les prières que nous recueillons actuellement lors des messes célébrées à Arleux. Nous les retrouverons à leur retour et nous publierons leurs témoignages dans le journal paroissial « Vivre ensemble » à la rentrée en septembre. Bon pèlerinage à toutes deux et ne manquons pas nous aussi de les porter dans notre prière.

Une méditation de la Parole lors du pèlerinage à Schoenstatt

Des pharisiens et des partisans d'Hérode viennent interroger Jésus. L'évangile de Marc nous parle même de tendre un piège. La réponse de Jésus est devenue une des phrases les plus célèbres du Nouveau Testament : **Ce qui est à César, rendez-le à César, et à Dieu, ce qui est à Dieu.**



Il y a un support à cette question. C'est une pièce d'argent, probablement la plus utilisée ; on en trouve dans toutes les bourses ; un denier, la valeur d'une journée de travail. Jésus demande une pièce. Il l'examine. Elle est à l'effigie de César. Pas Jules, le conquérant de la Gaule. À tous les empereurs, on donne le nom générique de César. Qui a sa tête sur la pièce ? Tibère, le César de ce temps-là, ou Auguste son prédécesseur ? Peu importe !

Mais la tête de César compte beaucoup dans le piège tendu à Jésus. C'est la question de l'impôt qui est en jeu ici. Depuis longtemps, les États ont besoin de ressources pour vivre. À l'entrée de chaque ville, sur beaucoup de points de passage comme les ponts, on réclame un péage à ceux qui passent. Les publicains sont chargés de cela. Nous connaissons certains d'entre eux par leur nom comme Zachée ou Mathieu.

Faut-il payer l'impôt, ou faut-il s'opposer à l'occupant romain en s'abstenant ? C'est le choix qui est demandé à Jésus. Mais est-ce possible, à moins d'aller se réfugier au désert ? Et puis un pouvoir fort n'a pas que des inconvénients. « Paix et sécurité » est le slogan à la mode dans l'empire.

Comment interpréter la réponse de Jésus ? Il échappe au piège en ne répondant ni oui ni non. Cependant en appelant à rendre la pièce à celui dont elle porte l'effigie, on peut dire qu'il

consent à l'impôt, mais le remet en perspective. Il y a ce qui revient à César, à l'état, à ce qu'on appellera plus tard le temporel. Et il y a ce qui revient à Dieu, que Jésus ici ne définit pas, ce qu'on appellera le spirituel.

Rendez à César, phrase qui va faire fortune dans l'histoire, non pas en en restant à l'impôt, mais en s'élargissant à toutes les questions liant l'individu à l'état, au pouvoir.

Nous en avons eu hier un exemple éclatant en parcourant les vies de Joseph Kentenich et Karl Leisner. Ils se sont trouvés affrontés à un état totalitaire, un état qui demandait à chacun d'abdiquer sa liberté, sa conscience, sa raison, et de suivre aveuglément un führer, un parti qui conduisit l'Allemagne et le monde à la guerre et au néant.



Dans ces circonstances le « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » devint une question de vie ou de mort. C'est dans les prisons, dans l'enfer concentrationnaire que ces hommes défendirent jusqu'au bout leur foi, leur conviction en un Dieu premier servi.

Reste à passer maintenant de l'histoire au présent. Nous ne saurons jamais quelle attitude, quels choix de vie auraient été les nôtres face à la barbarie nazie.

Kentenich, Leisner et bien d'autres furent une petite minorité de résistants à s'élever contre le mal. La grande majorité, elle, fut enthousiaste ou attentiste face à une idéologie s'appuyant sur un désir profond de revanche.

Nous ne saurons jamais si comme de grandes figures de notre histoire nous aurions été semblables à l'or fondu au creuset. Mais nous voici renvoyés à aujourd'hui. Comment mettre en application, au plus profond de notre vie, la phrase de l'évangile ?

La question se posera différemment si vous vivez aujourd'hui en Russie ou dans un de ces trop nombreux pays où toute opposition à l'état, sous quelque forme que ce soit, vous met en danger.

Différemment de nous qui vivons dans un état démocratique où la liberté d'expression, la liberté de penser et d'agir, sont dans une large mesure assurées quoiqu'en disent certains.

Cependant, l'Évangile éclaire le présent, en en révélant les ombres et les lumières. Depuis quelques décennies les chrétiens sont devenus de plus en plus minoritaires dans ce pays, dans

notre société. Il arrive que l'État prenne des décisions jugées par certains d'entre nous comme contradictoires avec la Parole du Christ. L'actuel débat sur la fin de vie en est un exemple.

Alors, comment nous situer, comment vivre en 2023, le rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ?

La question est d'autant plus délicate que sur nombre de sujets, il n'y a pas d'unanimité chez les chrétiens. Depuis longtemps, nous n'avons pas connu tant de divisions et de fractures, nous renvoyant à des moments difficiles de notre histoire. Souvenez-vous dans les premières années du christianisme, de l'affrontement entre Pierre et Paul sur la place des païens dans les premières églises et leur rapport à la foi juive.

On peut parler dans le christianisme, en tout temps, de tentation pharisienne, une expression qui nous ramène à la façon dont les évangiles décrivent les pharisiens, de manière parfois injuste d'ailleurs.

La tentation pharisienne est de vouloir faire porter aux gens des fardeaux trop lourds pour leurs épaules, des fardeaux que les pharisiens eux-mêmes, c'est le reproche de Jésus, s'abstiennent de toucher. La tentation pharisienne est de faire passer la loi avant l'homme.

Nous aurons toujours à nous souvenir de la réponse de Jésus sur la loi, une loi qui depuis les dix commandements avait pris un développement considérable. Le penseur juif Maïmonide en comptera 613 commandements, 248 positifs (fais ceci) et 365 négatifs (ne fais pas cela). Ces commandements, Jésus les résume en seulement deux qui n'en font qu'un seul : **Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.**

C'est avec toute notre foi et toute notre raison qu'il nous faut faire face aux grandes questions de notre temps, avec humilité et charité, en nous appuyant les uns sur les autres.

Ne soyons pas des chrétiens forteresses, enfermés par peur du monde comme l'étaient les apôtres avant la Pentecôte. Ayons, pour reprendre le programme proposé par Joseph Kentenich à ses étudiants : « ayons une pensée indépendante, une parole libre, une conscience vraiment personnelle ».

Soyons des chrétiens ponts, horizons, chemins, à l'image de Jésus, lui, le chemin, la vérité et la vie.

Amen.

Revivre au hameau Saint-François

07/07/2023 de 10 h 30 à 12 h 00

***Le Jour du Seigneur* entre dans sa saison estivale. Tout au long de l'été, la programmation de l'émission explorera le thème « Re-Naître » avec une collection de 8 documentaires et des messes « à ciel ouvert », mais aussi une série et des chroniques littéraires.**



10h30 Documentaire - Collection « Re-Naitre », *Revivre au hameau Saint-François* (26') de Virginie Berda et Agnès Ravoyard

Surplombant Draguignan, le hameau Saint-François est un habitat social né de la générosité de Mireille, la propriétaire, qui a mis à disposition ses bâtisses pour vivre avec des personnes fragilisées par la vie. Cette expérience de mixité sociale au cœur de la nature est soutenue par le Secours Catholique, Habitat et Humanisme ou encore les moines de l'abbaye de Lérins. Dans ce film, *Le Jour du Seigneur* propose de suivre la vie de Carole, Thierry, Pierre, Candy, qui trouvent au hameau un havre de paix après des années de galère.

10h55 Les Chroniques littéraires de Constance

Du 9 juillet au 20 août, un livre de la sélection de la 6ème édition du Prix littéraire de la liberté intérieure du *Jour du Seigneur* sera présenté par Constance de Bonnaventure. Ce dimanche, c'est le livre ***Le temps de la bonté*, de Jacqueline Kelen**, aux éditions du Cerf qui sera mis à l'honneur.

11h00 Messe

Célébrée en direct du village de Cordes sur Ciel, Tarn (81)

Ce dimanche, la messe est célébrée en contrebas de Cordes sur Ciel, l'un des « villages préférés des Français ».

Président et Prédicateur : Mgr Jean Legrez, archevêque d'Albi

11h55 Série de l'été : Les piliers de Notre-Dame, saison 3

Épisode n°2 (3') : Julienne Tsang, restauratrice du tapis de chœur à la manufacture des Gobelins, Paris. Cette mini-série à succès met en lumière le travail passionnant des acteurs qui œuvrent quotidiennement à la renaissance de Notre-Dame. Dans un format court et pédagogique, chaque épisode brosse le portrait d'un artisan ou spécialiste qui met son savoir-faire et sa passion au service du monument.



**Du lundi 23 octobre
au jeudi 26 octobre 2023
Cologne - Aix-la-Chapelle - Trèves**

Sur les traces de Hildegarde de Bingen

**Renseignements
et inscription :
André Benoît Drappier
06 76 00 78 10**

Née en 1098, dans une famille de la petite noblesse du Palatinat, Hildegarde est une petite fille à la naissance sans éclat, à la santé fragile, une petite fille comme les autres – mais pas totalement : très jeune, elle commence à parler à son entourage de ses visions, une sorte de don de « double vue » et de prophétie, qui laisse perplexe son entourage. Confiée, à l'âge de 8 ans, à l'abbesse Jutta de Spanheim, du monastère de Saint-Disibod, elle y est éduquée selon les coutumes de l'époque : elle apprend à lire le latin dans le Psautier et la Bible, à chanter et jouer de la musique.

Hildegarde prend le voile à l'âge de quatorze ou quinze ans – la majorité étant alors fixée à douze ans pour les filles –, pour vivre une adolescence cachée, celle de toute moniale suivant la règle bénédictine. Elle mène une vie très ordinaire, faite de prière, de méditation et de travail, jusqu'à la mort de Jutta en 1136. Hildegarde, qui a bientôt 40 ans, est aussitôt élue comme abbesse.

En l'année 1141, Hildegarde, d'après ses écrits, reçoit ordre du Ciel de transcrire ses visions et révélations. De 1141 à 1151 env., elle s'attache à la rédaction du *Scivias*, son premier grand écrit mystique, et entreprend également nombre d'autres travaux commençant à déployer l'activité débordante qui la caractérise. L'essentiel de sa vie se passe désormais à recevoir et à transmettre ce que lui dit la « Lumière vivante ». Le moine Volmar, son confesseur et premier confident, sera son secrétaire jusqu'à sa mort en 1165 : c'est lui qui met par écrit l'essentiel des œuvres d'Hildegarde.

L'abbé du monastère, Cunon, informe l'archevêque de Mayence, Henri, des visions de la moniale. Perplexes, ils font part du cas Hildegarde au pape Eugène III, lors d'un synode qui se tient à Trèves en 1147. Le pape envoie des prélats enquêter sur la conduite d'Hildegarde ; l'enquête est satisfaisante, et les deux prélats rapportent à Trèves la partie déjà rédigée du *Scivias*. Le pape lui-même, au cours du synode, lit en public les écrits d'Hildegarde, devant une assemblée immense à laquelle participe Bernard de Clairvaux, principale autorité spirituelle du XIIe siècle. Tous sont dans l'admiration, reconnaissent l'inspiration divine d'Hildegarde, et

rendent grâces à Dieu. Eugène III lui-même écrit une lettre personnelle à Hildegarde : c'est le début d'une longue correspondance avec les grands de ce monde, qui va occuper une grande part de l'activité de l'abbesse.

C'est à ce moment-là, vers 1148-1150, que la communauté de moniales, devenue trop importante, est déplacée au monastère du Rupertsberg, près de Bingen – d'où le nom d'Hildegarde de Bingen. Elle y écrit la biographie de Saint Disbod et de saint Robert (ou Rupert), ainsi que sa propre vie. C'est au Rupertsberg qu'elle écrit le second de ses grands ouvrages, le *Livre des mérites de vie*, une histoire du salut qui met en scène l'affrontement des vertus et des vices, et le triomphe final de la divinité. Elle compose en parallèle, à une date inconnue, des œuvres musicales, des ouvrages de médecine et de sciences naturelles. En 1163, elle entreprend la rédaction de son troisième grand ouvrage visionnaire, le *Livre des œuvres divines*.

Elle fonde encore en 1165 le monastère d'Eibingen, où se trouve encore aujourd'hui sa tombe. Elle accomplit dans ces années-là plusieurs grands voyages de prédication : la clôture des moniales est alors moins sévère et moins stricte qu'elle l'est devenue par la suite, et l'abbesse de Bingen jouit d'une réelle liberté de mouvement, et d'une extraordinaire reconnaissance sociale. Ce n'est qu'en 1298, avec la constitution *Periculoso* du pape Boniface VIII, que les moniales seront contraintes à une existence uniquement confinée.

Son premier voyage de prédication la mène à Trêves où, en 1160, Hildegarde prend la parole dans la cathédrale même. Sa prédication remporte un grand succès : les prélats locaux lui demanderont, peu de temps après, de lui envoyer une version écrite de sa prédication, dans une lettre pleine de respect et même d'affection. Après Trêves, elle se dirige vers Metz, où elle prêche probablement aussi dans la cathédrale locale.

En 1163, Hildegarde prêche cette fois-ci dans la cathédrale de Cologne, dans un sermon où elle dénonce l'hérésie des cathares, défendant l'unité de l'homme, corps et esprit, contre le dualisme des « purs ». Ses sermons sont souvent en grande partie des prophéties, en particulier celui prononcé à Cologne cette année-là.

Durant l'année 1170, alors qu'Hildegarde a plus de 70 ans, elle effectue ses deux derniers voyages de prédication, moins bien connus, l'un à Mayence, l'autre dans la province de Souabe.

L'activité de prédication étant un privilège sacerdotal, donc réservé aux hommes, on mesure le caractère exceptionnel de l'activité d'Hildegarde, et la force d'une personnalité qui a profondément marqué son temps. Elle meurt en l'année 1179, dans son monastère du Rupertsberg.

Hildegarde fut béatifiée en 1244 par le pape Innocent IV, et inscrite au Martyrologe romain à la fin du XVI^e siècle. Son culte a été étendu à l'Eglise universelle (canonisation équipollente) par le pape Benoît XVI le 11 mai 2012. Le même Benoît XVI la proclame Docteur de l'Eglise le 7 octobre 2012, en même temps que le théologien et mystique espagnol Jean d'Avila. Cette reconnaissance est la plus haute que puisse décerner l'Eglise catholique. Elle est la quatrième femme docteur de l'Eglise, après Catherine de Sienne, Thérèse d'Avila et Thérèse de Lisieux.

Préparation de la fête de doyenné en octobre

Reconnaissance pour une marche au Bassin Rond





Les messes des mois de juillet

14e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Samedi 8 Juillet 2023

10 h 30	Sainte-Claire	Baptême	ABD
14 h 00	Marcoing	Mariage	Sébastien Kaneza
14 h 30	Noyelles	Mariage	ABD
16 h 00	Marcoing	Mariage	Sébastien Kaneza
16 h 00	Les Rues des Vignes	Mariage	ABD
16 h 00	Boussières	Mariage	Denis Lecompte
18 h 00	Estrées - Mt Carmel	Messe	ABD
18 h 00	Masnières	Messe	Fabrice Lemaire
18 h 00	Carnières	Messe	Janvier Bicaba

Dimanche 9 Juillet 2023

10 h 30	Wavrechain	Messe	Sébastien Kaneza
11 h 00	Fontaine-N-D	Ass Prière	- - -
11 h 00	Villers-Guislain	Messe	ABD
11 h 00	Wambaix	Messe	Janvier Bicaba
12 h 15	Bouchain	Baptême	Sébastien Kaneza
12 h 15	Saint-Bernard	Baptême	ABD

15e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Samedi 15 Juillet 2023

11 h 00	Saint-Martin	Baptême	Sébastien Kaneza
14 h 30	Gouzeaucourt	Mariage	?
16 h 00	Marquette en Oser	Mariage	Sébastien Kaneza
18 h 00	Sancourt	Messe	Sébastien Kaneza
18 h 00	Banteux	Messe	Fabrice Lemaire
18 h 00	Carnières	Messe	Janvier Bicaba

Dimanche 16 Juillet 2023

11 h 00	Arleux	Messe	Fabrice Lemaire
11 h 00	Bouchain	Ass Prière	- - -
11 h 00	Fontaine-N-D	Messe	Sébastien Kaneza
11 h 00	Gouzeaucourt	Ass Prière	- - -
11 h 00	Cauroir	Messe	Janvier Bicaba
12 h 15	Arleux	Baptême	Fabrice Lemaire
12 h 15	Fontaine-N-D	Baptême	Sébastien Kaneza

16e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE**Samedi 22 Juillet 2023**

11 h 00	Saint-Paul	Baptême	Fabrice Lemaire
14 h 30	Marcoing	Mariage	Sébastien Kaneza
14 h 30	Pailencourt	Mariage	?
15 h 00	Abancourt	Mariage 60 ans	ABD
15 h 00	Ribécourt	Mariage	François-Xavier Férot
16 h 00	Fontaine-N-D	Mariage	Sébastien Kaneza
18 h 00	Fressain	Messe	Fabrice Lemaire
18 h 00	Noyelles Saint Donat	Messe	Sébastien Kaneza
18 h 00	Carnières	Messe	Janvier Bicaba

Dimanche 23 Juillet 2023

11 h 00	Arleux	Ass Prière	- - -
11 h 00	Bouchain	Messe	Sébastien Kaneza
11 h 00	Fontaine-N-D	Ass Prière	- - -
11 h 00	Les Rues des Vignes	Messe	Fabrice Lemaire
11 h 00	Awoingt	Messe	Janvier Bicaba
12 h 15	Bouchain	Baptême	Sébastien Kaneza
12 h 15	Les Rues des Vignes	Baptême	Fabrice Lemaire

17e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE**Samedi 29 Juillet 2023**

11 h 00	Saint-Martin	Baptême	Sébastien Kaneza
14 h 30	Cantin	Mariage	Christian Demagny
14 h 30	Marquette en Ost	Mariage	Christophe Lobry
14 h 30	Naves	Mariage	?
14 h 30	Hordain	Mariage	ABD
16 h 00	Fressies	Mariage	ABD
16 h 00	Villers Plouich	Mariage	?
18 h 00	Hordain	Messe	Sébastien Kaneza
18 h 00	Honnecourt	Messe	ABD
18 h 00	Carnières	Messe	Janvier Bicaba

Dimanche 30 Juillet 2023

11 h 00	Arleux	Messe	ABD
11 h 00	Bouchain	Ass Prière	- - -
11 h 00	Fontaine-N-D	Messe	Sébastien Kaneza

11 h 00	Villers-Guislain	Ass Prière	- - -
11 h 00	Naves	Messe	Denis Lecompte
12 h 15	Arleux	Baptême	ABD
12 h 15	Fontaine-N-D	Baptême	Sébastien Kaneza

CONTACT

PAROISSE SAINTE CLAIRE DE LA SENSÉE

2 rue du château 59151 Arleux 03 27 89 53 17

sainteclaire-sensee@cathocambrai.com sainte-claire-sensee.com

Permanences : mercredi et samedi de 9 h 15 à 11 h 30

PAROISSE SAINT MARTIN EN OSTREVENT

57, rue Morival 59111 Bouchain 03 27 35 75 10

st-martin@cathocambrai.com st-martin.cathocambrai.com

Permanences : du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

PAROISSE SAINT PAUL DU HAUT-ESCAUT

14, rue de la Liberté 59400 Fontaine-Notre-Dame 09 64 16 04 72

espacestpaul@orange.fr st-paul-escaut.cathocambrai.com

Permanences : mardi, mercredi et samedi de 10 h 00 à 12 h 00

PAROISSE SAINT BERNARD DU HAUT-ESCAUT

20 rue de Villers-Guislain 59231 Gouzeaucourt

03 27 82 11 78

st.bernard.duhe@wanadoo.fr st-bernard-escaut.cathocambrai.com

Permanences : mercredi et vendredi de 15 h 00 à 17 h 00

PAROISSE SAINT JOSEPH EN CAMBRÉSIS

8 Place du Général de Gaulle 59217 Carnières 03 27 78 67 16

stjosephcis7@nordnet.fr st-joseph-cambresis.cathocambrai.com

Permanences : mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30